Projet de Piscine d'Entreposage Centralisé (PEC)

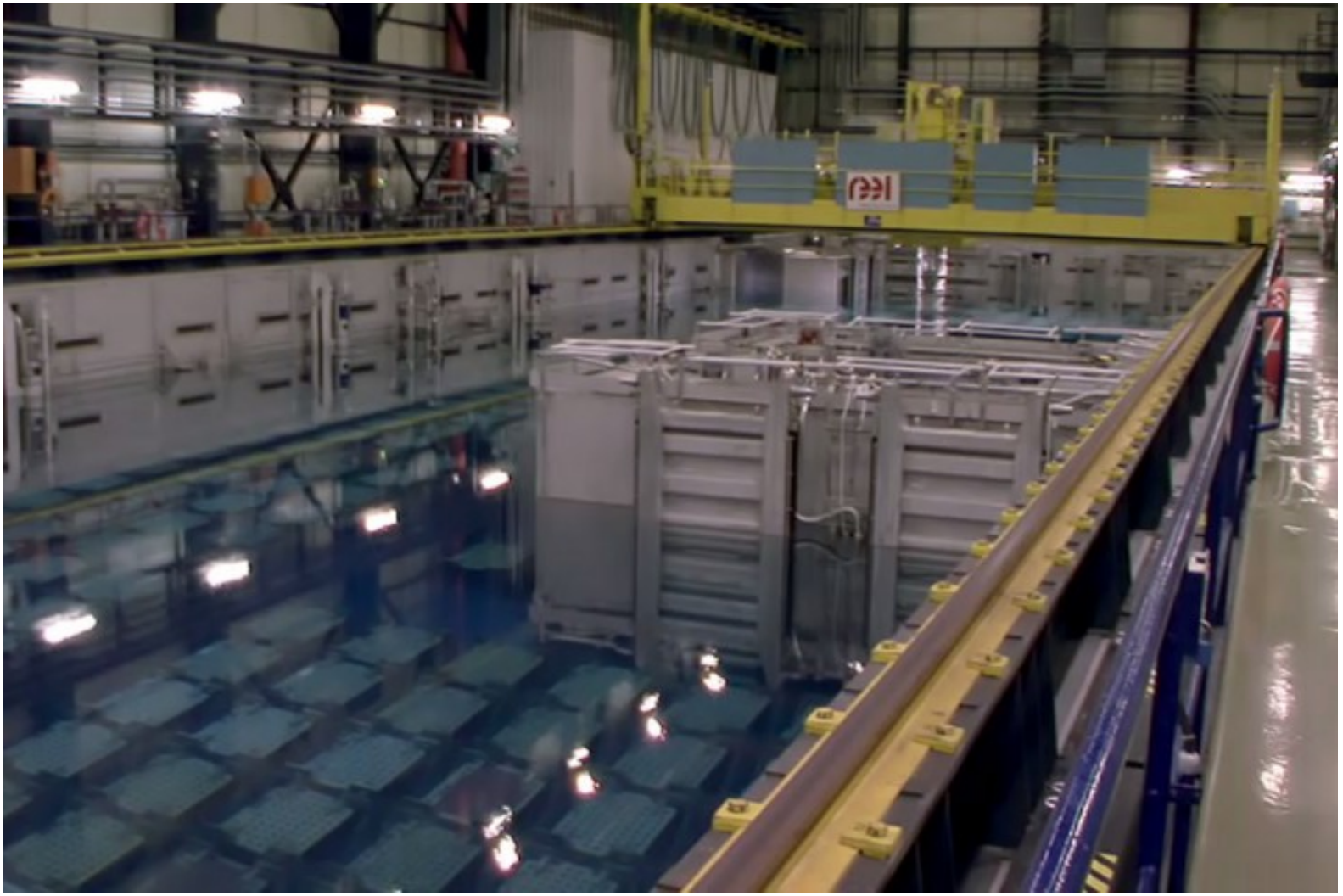

1ère partie

LE PROJET :

- **1) Cadre réglementaire**
- **2) Quel besoin ?**
- **3) Contextualisation : le cycle du combustible nucléaire**
- **4) Brève description de l'installation**

1) Le cadre réglementaire :

Les Plans Nationaux de Gestion de Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR)

Depuis 2006 , l'Etat élabore tous les 3 ans un Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR).

- L'avant-dernier (2016-2018) , posait une injonction :

R10 – Étant donnée la perspective de saturation des capacités d'entreposage de combustible usé (UOx, URE, MOx usés) entre 2025 et 2035, EDF doit :

- Présenter, au plus tard, le 31 mars 2017 sa stratégie de gestion des capacités d'entreposage de combustibles usés REP (UOx, URE et MOx usés) et le calendrier associé à la création de nouvelles capacités d'entreposage (extension d'une installation existante ou création d'une nouvelle installation) ;
- Transmettre, au plus tard le 30 juin 2017, à l'ASN les options techniques et de sûreté relatives à la création de nouvelles capacités d'entreposage (extension d'une installation existante ou création d'une nouvelle installation d'entreposage de combustibles usés) ;
- Déposer avant le 31 décembre 2020 une demande d'autorisation de création auprès du ministre en charge de la sûreté nucléaire, pour la création d'une nouvelle installation d'entreposage de combustibles usés (ou une demande de modification substantielle s'il s'agit de l'extension d'une installation existante).

Extrait du PNGMDR (Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs) demandant à EDF de présenter sa nouvelle stratégie de « gestion » des combustibles usés.

La solution proposée par EDF

Pourquoi saturation des piscines existantes ?

Lié au choix exclusivement français du « retraitement » : on stocke les combustibles usés en espérant les « valoriser » plutôt que de les classer et considérer comme déchets (ce que d'autres pays nucléarisés font)

- **Pour remédier au problème de « saturation »**

EDF n'a développé (à l'époque) qu'
UNE SEULE SOLUTION :
la piscine d'entreposage centralisé .

décrite à travers un Dossier d'Options de Sûreté (DOS) effectivement transmis à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) en juin 2017
mis à disposition par celle-ci sur son site lors de l'élaboration de son avis. Mais toutes les données chiffrées y sont occultées.
Tous éléments consultables sur le site de l'ASN

Le projet, décrit dans le Dossier d'Option de Sûreté (DOS)

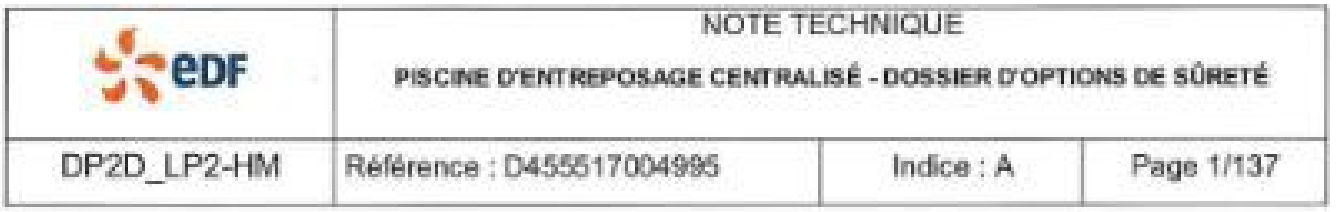

EDF	NOTE TECHNIQUE PISCINE D'ENTREPOSAGE CENTRALISÉ - DOSSIER D'OPTIONS DE SÛRETÉ		
DP2D_LP2-HM	Référence : D455517004995	Indice : A	Page 1/137

NOTE TECHNIQUE

DP2D_LP2-HM

PISCINE D'ENTREPOSAGE CENTRALISÉ - DOSSIER D'OPTIONS DE SÛRETÉ

Référence : D455517004995 Indice : A Nb de pages : 139

2) Quel besoin de construire un nouveau site d'entreposage ?

2 PRESENTATION DU PROJET

L'objectif de ce chapitre est d'introduire les éléments clés du projet de Piscine d'Entreposage Centralisé de combustibles et les grandes fonctionnalités de l'installation. Les thématiques abordées sont les suivantes :

- **Expression du besoin** : présente le raisonnement concluant à la nécessité de construire une telle installation ;
- **Logique de déroulement du projet** : présente les grandes phases du projet jusqu'à la mise en service industrielle de l'installation ;
- **Méthodes employées pour la conception** : précise le cadrage méthodologique dans lequel la conception sera produite ;
- **Présentation générale de l'installation** : présente les grandes fonctionnalités de l'installation, son implantation et le déploiement de ses ouvrages.

2.1 EXPRESSION DU BESOIN

Le projet de construction par EDF d'une installation d'entreposage centralisé de combustibles répond à un **double objectif industriel** :

- **augmenter les capacités d'entreposage de combustibles usés** en complément aux piscines de désactivation des CNPE actuels **pour poursuivre l'exploitation du parc** ;
- prendre le relais des piscines de La Hague et Superphénix pour **l'entreposage du combustible MOX, URE et RNR dans l'attente de leur recyclage dans GEN IV (scénario industriel de référence)** ou le cas échéant de leur envoi à CIGEO.

3) Contextualisation :
Le choix français du retraitement : fabrication du MOX et des URE

Schéma = filière du combustible nucléaire en France

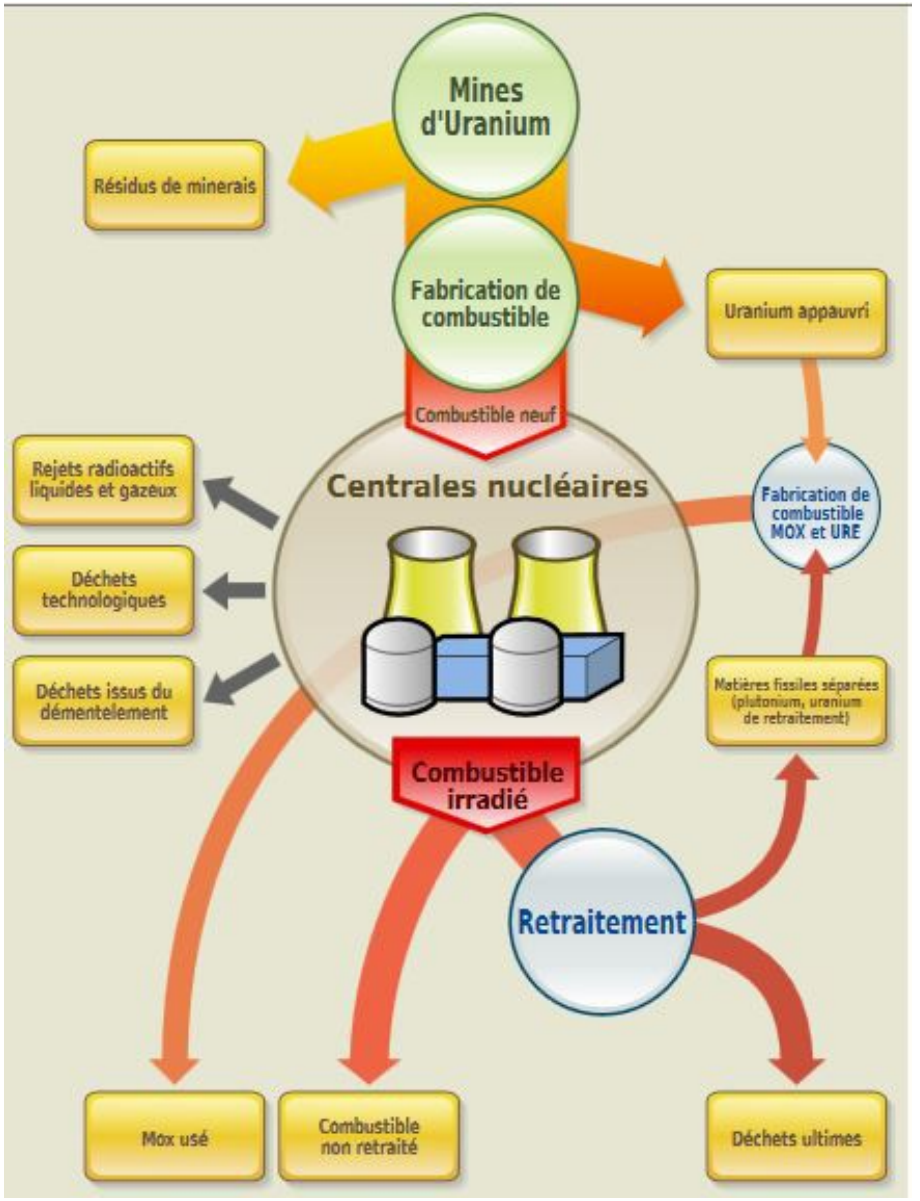

- **RETRAITEMENT**

  - 4% : déchets ultimes

  - 1% : Plutonium

  - 95% : Uranium issu du retraitement quasiment pas « valorisé »

- **MOX =** Oxyde Mixte d'Uranium et de Plutonium

- **URE =** Uranium de retraitement enrichi (1994-2013)

Parc nucléaire en France en 2021

Rappel :

- **La France est le pays le plus nucléarisé au monde, rapporté à son nombre d'habitants.**
- **Sur le schéma n'apparaissent que les 56 réacteurs en fonctionnement** et le réacteur EPR en construction (pas ceux qui sont fermés et un jour démantelés!)
  Sur les 56, 32 ont une puissance de 900MWe et seulement 22 sont « moxés »

Récapitulons :

Mentionnés dans le DOS :

- **UOX** non retraité (100 tonnes par an)
- **URE** : **uranium de retraitement ré- enrichi** (URE).
  Assemblages usés, produits entre 1994 et 2013, utilisés un temps à Cruas (Ardèche) et entreposés à La Hague.
- **MOX usé** : **22 des 56 réacteurs sont « Moxés », uniquement d'anciens réacteurs de 900mW**
- **Combustibles Superphénix** : **= c**ombustibles, neufs et usés qui devaient alimenter SuperPhénix, **Réacteur à Neutrons Rapides** entreposés à Creys- Malville (Isère). En 2007, 14 tonnes de plutonium et 38 000 blocs de béton au sodium encore sur site.

Hors ce qui est mentionné dans le DOS :

- **Combustibles usés étrangers** (voir article Presse de la Manche du 31/05/2021 : enquête publique prévue en sept/oct)

+ les besoins du « Nouveau Nucléaire » ?

(6 EPR nouveau modèle qui devraient fonctionner au MOX etc)

4) Description rapide de l'installation

- Elle devait être constituée de **2 bassins** identiques, mis en service l'un après l'autre. Il était initialement prévu 2 bassins accueillant chacune 5000 Tml soit 10000 tonnes de combustibles usés (avec le passage à la Hague : 6000 Tml par bassin). Bassins semi-enterrés, avec une double-coque...

  En plus des 2 bassins:

  * **terminal de transport**

  * **parking** d'emballages vides

  * divers **bâtiments**

  * 2 trains d' **échangeurs** externes

  * un **tunnel** de liaison (pour sécurisation)

Schéma de l'installation

librement inspiré du DOS consultable par le public

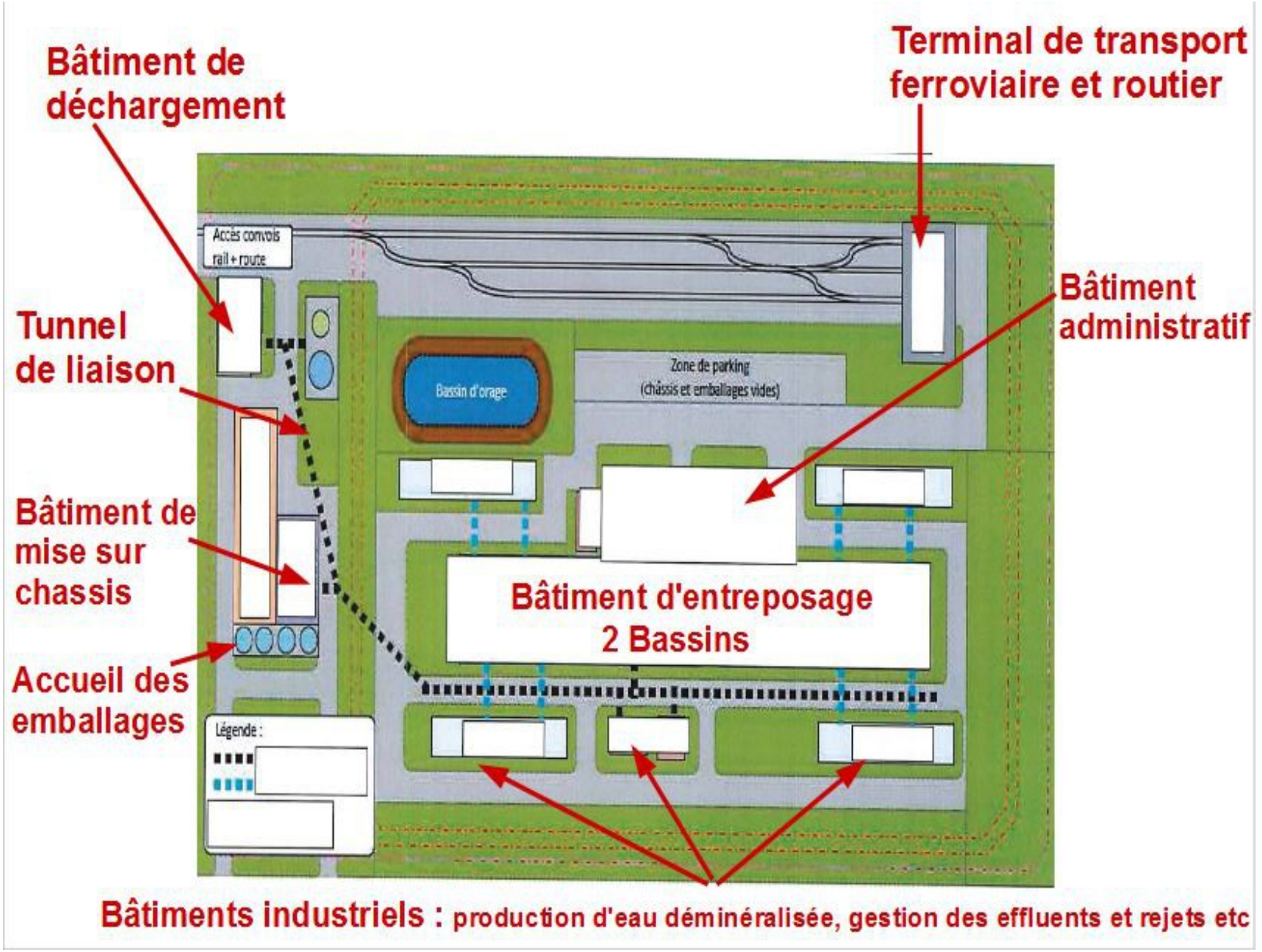

Automatisation de l'installation

Toutes ces opérations, trop dangereuses pour l'homme, sont automatisées - Schémas p 34, 35 du DOS

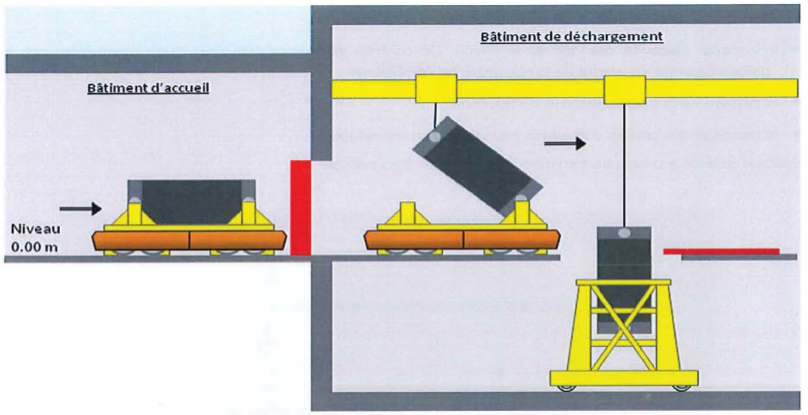

Figure 12 : Mise à la verticale des emballages

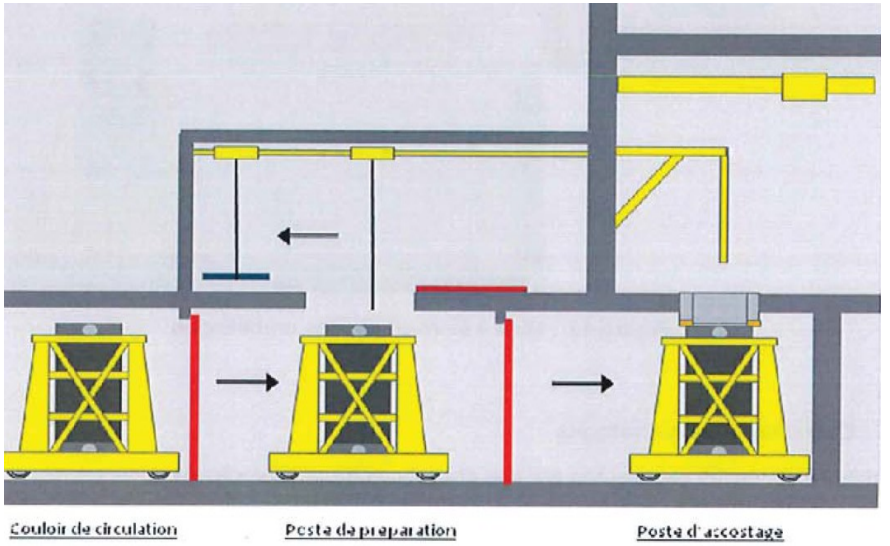

Figure 13 : Préparation des emballages

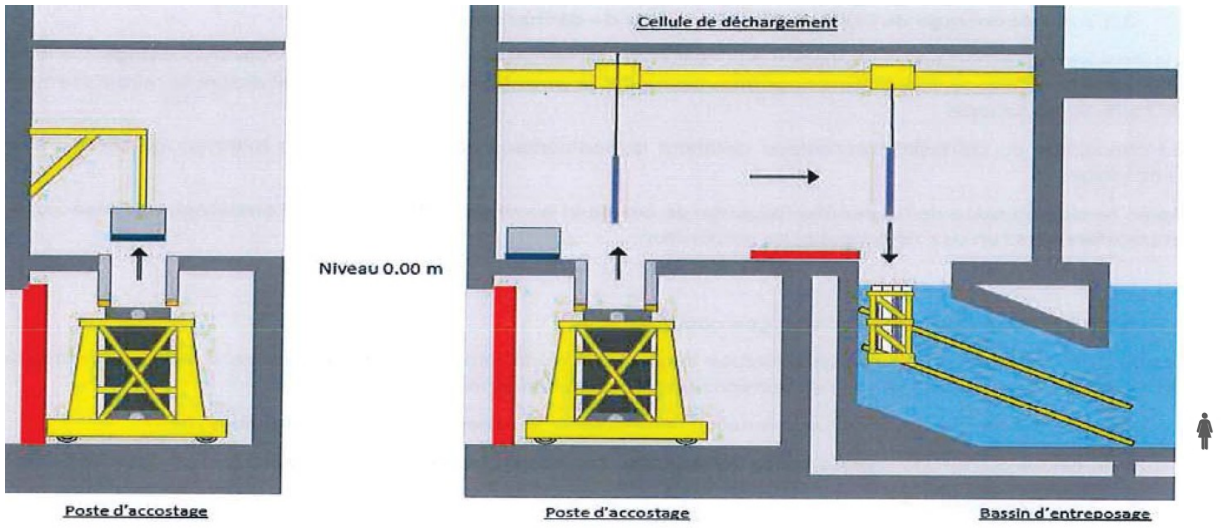

Figure 14 : Ouverture et déchargement de l'emballage

Contraintes pour le lieu d'implantation ?

Critères à remplir par le site :

- **Faisabilité foncière**
  (avoir déjà une réserve foncière ou pouvoir en acquérir une facilement)
- **Accessibilité**
- **diversification géographique**
- **Conditions d'implantation favorables**
- **Impact technico-économique (le + faible)**
- **Planning « tenable »**

Refroidissement

- Les schémas et données tous occultés dans le DOS.

- Ce qui permet de refroidir, **la « source froide », sera l'air**

- Refroidissement assuré par des échangeurs aérothermes.

Déchets/Rejets ?

- **Déchets solides radioactifs** (DOS p 47) :
  - filtres
  - des résines d'épuration
  - déchets technologiques (outils etc.)
  - déchets de maintenance et liés à l'intervention humaine (gants, combinaisons etc.)

  Conditionnés
  - dans des coques en béton (filtres)
  - dans des matrices en epoxy (résines)
  - au niveau du local « déchets » (vêtements).

  Et probablement évacués vers des filières de stockage ?

- **Effluents liquides radioactifs** (DOS p 48) :

  Après contrôle chimique et radiologique, les effluents liquides radioactifs (dont il n'est pas précisé ce qu'ils sont) sont :
  - **soit « rejetés dans le milieu naturel »**
  - **soit « évacués vers une filière adaptée de traitement »**

Quand et pour quelle durée ?

DOS p.16 : « 2.1.3 : Synthèse du besoin

La **mise en service** de l'installation est visée **à l'horizon 2030.**

Elle doit permettre d'entreposer, en vue de leur traitement/recyclage, ou à défaut de leur stockage, les MOX et URE issus du parc REP ainsi que les RNR de SuperPhénix **pendant une durée de l'ordre d'une centaine d'années.** »

- A l'issue de ce laps de temps : **rien** n'est explicité dans le document de présentation sur le démantèlement de cette installation, forcément très irradiée !
- Si le projet de réacteur de 4ème génération (prototype Astrid mis en sommeil jusqu'en 2050) et le Centre d'enfouissement (CIGEO) ne voyaient pas le jour, que deviendraient les combustibles entreposés ???

Considérations économiques

- **A la construction :** pas d'études chiffrées sur
  - **le coût** de ce délire technologique pour EDF donc l'Etat français, donc les contribuables... Depuis que le projet a été envisagé àla Hague, le coût d' **1milliard 500millions d'euros** a été avancé qui serait pris sur le budget du « Grand Carénage » (réparations et mises aux normes des réacteurs existants, notamment les + de 40 ans) !
  - **les emplois créés ?** (l'installation étant fortement automatisée)

- **En fonctionnement « normal » :**
  - effluents liquides et gazeux qui viendront s'ajouter à l'existant
  - les « normes » viendront garantir qu'on ne s'interroge pas sur leur **incidence sur les éco-systèmes et leurs effets « économiques »** (santé etc)

- **En fonctionnement « accidentel » :**
  Comme pour les centrales, **les assurances couvriront-elles les pertes** (logements, entreprises, exploitations agricoles etc.) **?**

CONCLUSION 1ère partie

- **Une installation à haut risque** (matières dangereuses en très grande concentration)
- **Des effets sur l'environnement, la santé, l'économie**
- Alors que **des alternatives existent, elles n'ont pas été suffisamment étudiées**
- Qui vient, non seulement **gérer l'existant mais permet la poursuite d'un choix industriel excessivement onéreux et dangereux qui n'a jamais été soumis à l'avis de français-e-s, et qui conforte le choix discutable du « retraitement »**
- **Une interrogation sur la raison du « retard » pris par EDF : la saturation** (ASN et IRSN sonnent l'alarme)**, il faudrait arrêter des réacteurs et mettre en « péril » l'alimentation électrique de la France** à + de 70% nucléaire

2ème partie

- **Pourquoi** nous sommes-nous opposés à ce projet, à Belleville ?
- **Comment** les oppositions se sont-elles manifestées ?

- Prendre la communication de vitesse

- Acquérir de l'info et la partager au maximum

- Fédérer les diverses oppositions

Tout savoir sur l'opposition autour de Belleville-sur-Loire ?

https://www.sdn-berry-giennois-puisaye.fr/suivi-belleville-dampierre/projet-piscine-matieres-irradiees/

Pourquoi s'opposer à ce projet de PEC ?

- Ce projet est indispensable à la poursuite de la filière et à l'accumulation des déchets pour des siècles !
- Ce projet présente des conséquences innombrables pour notre territoire qui vit de produits agricoles d'excellence (vins de Sancerre et de Pouilly) et de son tourisme (Loire à vélo, ambition de classement au patrimoine mondial UNESCO)

  - sous-sol instable (lit de la Loire) et faille sismique du sancerrois
  - site situé en zone inondable
  - voisinage d'une centrale dont la maintenance est inquiétante
  - apparition de nouveaux transports par camion et rail
  - concentration de substances extrêmement dangereuses et pour longtemps (équivalent de 90 cœurs de réacteurs nucléaires pour 100 ans!)
  - rejets dans le milieu naturel non précisés ni quantifiés
  etc etc.

Comment les oppositions se sont-elles organisées ?

- **Prendre la communication de vitesse**

  Etre sur place quand tous les médias vont débarquer à Belleville (et effectivement, BFM, TF1, France 2, France 3, radiobleu, le berry républicain etc etc... tous nous interview le 13 février !

  Affirmer haut et fort le fait qu'il ne s'agit pas d'une jolie piscine aux flots bleus mais, dans les faits, d'une gigantesque « décharge » de déchets brûlants et hautements radioactifs

Émilie Massemin
(Reporterre)

13 février 2018 à 07h19
Mis à jour le 26 mars 2021 à 16h23
Durée de lecture : 8 minutes

Déchets nucléaires

Enquête – Déchets nucléaires

EXCLUSIF - EDF veut construire une piscine géante de déchets nucléaires à Belleville-sur-Loire

Comment les oppositions se sont-elles organisées ?

- **Acquérir de l'info et la partager**

  Conférences, réunions publiques, diaporama, tracts etc se succèdent sans mollir pendant 2 ans

Comment les oppositions se sont-elles organisées ?

- # Fédérer les oppositions =

3 axes : actions de terrain, relai médiatique, actions juridiques

- un **collectif « Anti Décharge Nucléaire Belleville »** contre ce projet a très rapidement vu le jour dans la Nièvre et une association (surtout du Sancerrois, notamment ses vignerons) est également née dans le Cher **(« Vivre Notre Loire »**). Cette dernière s'est rapidement fait connaître car ella a déposé une recours devant le Conseil d'Etat avec le cabinet de Corine Lepage pour un déplacement de déchets pathogènes au CNPE de Belleville... recours qu'elle a gagné après 1 an et qui a condamné EDF et ASN ! !

- **une Coordination « Piscine Nucléaire STOP » regroupant divers collectifs et associations des 4 départements jouxtant Belleville s'est peu à peu constituée (15 assos)**, certaines antinucléaires, d'autres non... Nous avons créé un groupe de veille juridique (aidés par le RSN), une liste de discussion, une lettre d'information et une liste de diffusion de celle-ci, organisé des événements ou tractages, chacun à sa façon, créé du matériel commun (banderoles etc) et organisé – à l'issue du 1er confinement – une conférence de presse qui a largement été relayée par les médias locaux et régionaux.

- **divers élus** (députés, Conseillers Départementaux, Conseil Régional etc) sont montés au créneau – suite à la dynamique citoyenne

- Les **médias régionaux et quelques nationaux** ont bien relayé nos actions (France 3 Centre, berry républicain, Nouvelle république du centre, Reporterre..) ainsi que des télés régionales, émissions de radios en ligne pendant le confinement..

- Le 20 juin, Public Sénat publie un article et une vidéo suite à l'audition de l'IRSN qui tire la sonnette d'alarme sur cette question (comme l'ASN avant lui le 28 mai!) L'article cite les opposants bien organisés en Coordination pour cette lutte contre la montre.

Comment les oppositions se sont-elles organisées ?

- # Fédérer les oppositions =

3 axes : actions de terrain, relai médiatique, actions juridiques

- un **collectif « Anti Décharge Nucléaire Belleville »** contre ce projet a très rapidement vu le jour dans la Nièvre et une association (surtout du Sancerrois, notamment ses vignerons) est également née dans le Cher **(« Vivre Notre Loire »**). Cette dernière s'est rapidement fait connaître car ella a déposé une recours devant le Conseil d'Etat avec le cabinet de Corine Lepage pour un déplacement de déchets pathogènes au CNPE de Belleville... recours qu'elle a gagné après 1 an et qui a condamné EDF et ASN ! !

- **une Coordination « Piscine Nucléaire STOP » regroupant divers collectifs et associations des 4 départements jouxtant Belleville s'est peu à peu constituée (15 assos)**, certaines antinucléaires, d'autres non... Nous avons créé un groupe de veille juridique (aidés par le RSN), une liste de discussion, une lettre d'information et une liste de diffusion de celle-ci, organisé des événements ou tractages, chacun à sa façon, créé du matériel commun (banderoles etc) et organisé – à l'issue du 1er confinement – une conférence de presse qui a largement été relayée par les médias locaux et régionaux.

- **divers élus** (députés, Conseillers Départementaux, Conseil Régional etc) sont montés au créneau – suite à la dynamique citoyenne

- Les **médias régionaux et quelques nationaux** ont bien relayé nos actions (France 3 Centre, berry républicain, Nouvelle république du centre, Reporterre..) ainsi que des télés régionales, émissions de radios en ligne pendant le confinement..

- Le 20 juin, Public Sénat publie un article et une vidéo suite à l'audition de l'IRSN qui tire la sonnette d'alarme sur cette question (comme l'ASN avant lui le 28 mai!) L'article cite les opposants bien organisés en Coordination pour cette lutte contre la montre.

Quelques images de la Coordination

PUBLIC SÉNAT

À la une Émissions Documentaires Replay Grille > D

Auditionné par l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, le directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), Jean-Christophe Niel, avertit du risque que les piscines de traitement de déchets de la Hague soient pleines à horizon 2030. Et encore plus rapidement « en cas d'aléa ».

LE 25 JUIN 2020 Par Jérôme Rabier 5mn

PUBLIC SÉNAT

À la une Émissions Documentaires Replay Grille > Direct

Traitement des déchets nucléaires : « Il y ...

effectivement la nécessité de disposer à cette échéance-là de capacités supplémentaires », avertit-il. Avant de préciser qu'EDF semble avoir pris la mesure du problème puisque selon Jean-Christophe Niel, « EDF doit déposer un dossier de demande d'autorisation en fin d'année » pour la construction de nouvelles piscines centralisées. Et de préciser aussi, hasard ou pas du calendrier, qu'une publication a eu lieu aujourd'hui même au Journal Officiel, sur demande du ministère de la Transition écologique, prévoyant « une demande d'étude d'entreposage à sec », une technique jamais utilisée jusque là en France.

Des opposants déjà mobilisés

Cela ne règle pas la question de l'urgence, car dans les deux cas, nouvelles piscines ou entreposage à sec, le projet mettra du temps à voir le jour. Les premières rumeurs sur la construction de piscines, à la centrale de Belleville-sur-Loire dans le Cher, fédèrent déjà des opposants qui ne manqueront pas de déposer des recours pour tenter d'empêcher l'installation d'un tel équipement. La course contre la montre est lancée. Les parlementaires ont promis de surveiller avec attention ce sujet.

Publié le : 25/06/2020 à 17:59 - Mis à jour le : 25/06/2020 à 17:59

Le Berry républicain du 30 mai 2020

BELLEVILLE-SUR-LOIRE ■ Les membres de Piscine nucléaire stop dénoncent un projet de stockage de déchets

Ils sont opposés à une piscine nucléaire

Une quinzaine d'associations et de collectifs ont décidé de « former un front uni » pour dénoncer la possible installation d'une piscine de stockage de déchets nucléaires à Belleville-sur-Loire.

Vincent Michel
vincent.michel@centrefrance.com

Ils ont une crainte : voir s'installer un stockage de déchets radioactifs auprès du centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Belleville-sur-Loire. Une quinzaine d'associations et de collectifs du Cher, du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne, les quatre départements aux confins desquels est implanté le site, ont formé une coordination, Piscine nucléaire stop. Leur but, grâce à celui-ci, « alerter sur les dangers et des conséquences environnementales, sécuritaires, sanitaires et économiques » d'un tel projet.

MOBILISÉS. Des représentants des associations et collectifs composant la coordination Piscine nucléaire stop se sont réunis, hier après-midi, à l'étang des Grèves, près du centre nucléaire de production d'électricité de Belleville-sur-Loire. PHOTO V.M.

« Projet démesuré »

« EDF doit déposer avant la fin de cette année sa demande d'autorisation de création pour une piscine géante de matières hautement radioactives, pointent du doigt les associations, dont des représentants se sont rassemblés pour la première fois, hier après-midi, à l'étang des Grèves, face au CNPE. Il semblerait que le site de la centrale de Belleville, dont la moitié seulement de la réserve foncière est utilisée, soit choisi pour ce projet démesuré. »

La création d'une piscine d'entreposage des déchets nucléaires à Belleville-sur-Loire avait été évoquée pour la première fois par le site d'information écologique *Reporterre* début 2018. EDF avait, alors, indiqué travailler sur la conception d'un tel site. Mais que plusieurs emplacements étaient envisagés, dont celui de Belleville. Cette installation s'inscrit dans un Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR), pour l'élaboration duquel un débat public a été mené et est, aujourd'hui, achevé. Jean-Marie Boursier, directeur du site, déclarait, hier, ne pas avoir d'indications supplémentaires à ce sujet. « Cela doit être traité dans une loi. Le dossier est entre les mains du législateur. »

« Danger »

« Cette piscine condamnerait un vaste territoire au risque nucléaire pour une durée annoncée de cent ans, s'inquiète la coordination. Et ce risque s'ajoute à ceux déjà existants ! Cela implique, également, le transport de ces déchets, hautement radioactifs, sur des trains ou des camions, ce qui représente un autre danger. On ne peut pas laisser une telle décharge aux générations à venir. »

La coordination, elle, est « appelée à grossir » espèrent ses membres. Qui entendent apporter à la population « une transparence totale sur ce projet ». Car, estiment-ils, « tous les éléments n'ont pas été dévoilés aux riverains ». ■

L'abandon du projet à Belleville

30 juin 2020 : Alors que la Coordination
« PISCINE NUCLEAIRE STOP »
tenait sa conférence de presse devant l'ASN,
nous apprenons l'abandon du projet à Belleville
et son transfert éventuel vers la Hague !

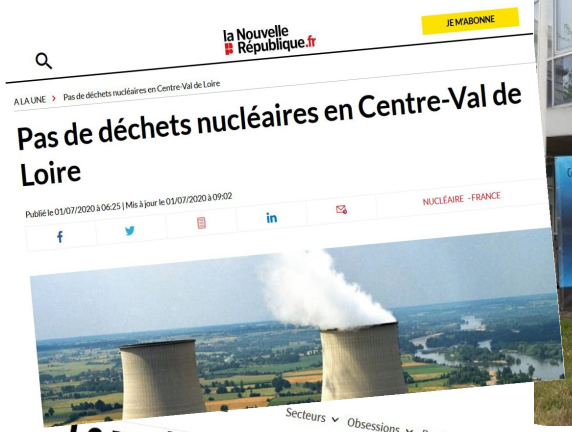

Secteurs · Obsessions · Rendez-vous · Régions · Vidéos & Podcasts · RECHERCHE · MAGAZ

Le projet de piscine nucléaire à Belleville-sur-Loire abandonné

Pour lire l'intégralité de cet article, testez gratuitement L'Usine Nouvelle - édition Abonné

EDF renonce à implanter une piscine de déchets nucléaires sur son site de Belleville-sur-Loire (Cher).

Réservé aux abonnés

Stéphane Frachet

30 Juin 2020 | 18h56

Reporterre le quotidien de l'écologie — Faire un don au journal

« Grâce à une grande mobilisation, au combat des associations, des habitants et des élus locaux, et car nous n'aurions su accepter que notre si belle région devienne la poubelle nucléaire de la France, la décision de ne pas implanter cette piscine d'entreposage de déchets nucléaires en Centre-Val de Loire m'a été annoncée ce lundi 29 juin 2020. » Dans un communiqué adressé ce lundi 29 juin au soir et cité par le quotidien régional *Le Berry républicain*, François Bonneau, président (PS) de la région Centre-Val de Loire, a assuré que le projet de création d'une piscine d'entreposage de déchets nucléaires sur le territoire national ne s'implanterait pas à Belleville-sur-Loire. Une possibilité qui avait été évoquée pour la première fois par *Reporterre* début 2018 et qui avait provoqué la mobilisation d'élus et d'habitants, mais aussi d'associations et de collectifs dont certains s'étaient dernièrement regroupés au sein de la coordination Piscine nucléaire stop.

Le Monde

Consulter le journal · ACTUALITÉS · ÉCONOMIE · VIDÉOS · OPINIONS · CULTURE · M LE MAG · SERVICES · Favoris · Partage

PLANÈTE · NUCLÉAIRE

EDF envisage finalement d'implanter à La Hague sa piscine de combustibles nucléaires usés

Le site de Belleville-sur-Loire, dans le Cher, avait longtemps été évoqué pour l'implantation de cette piscine. Il a finalement été abandonné.

Le Monde avec AFP

Publié le 30 juin 2020 à 19h04 - Mis à jour le 30 juin 2020 à 19h17 · Lecture 1 min.

Édition du jour
Daté du mardi 20 juillet

Pour creuser le sujet :

- Documents sur le site de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

#https://www.asn.fr/Reglementer/Participation-du-public/Installations-nucleaires-et-transport-de-substances-radioactives/Archives-des-participations-du-public/Projet-de-piscine-d-entreposage-centralise-de-combustibles-uses-EDF

- Documents sur le site de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)

https://www.irsn.fr/FR/expertise/rapports_expertise/surete/Pages/Rapport-IRSN-2018-00003-entreposage-combustible-use.aspx#.Xis3Zoho33g

https://www.irsn.fr/FR/expertise/rapports_expertise/surete/Pages/Rapport-IRSN-2019-00265_Analyse-Possibilites-Entreposage-MOX-URE.aspx#.XisvBYho33g

- Documents sur le site du Débat Public sur le PNGMDR :

https://pngmdr.debatpublic.fr/

- articles de fond sur Reporterre :

https://reporterre.net/EXCLUSIF-EDF-veut-construire-une-piscine-geante-de-dechets-nucleaires-a

https://reporterre.net/Dechets-nucleaires-les-piscines-de-La-Hague-vont-deborder

https://reporterre.net/Piscine-et-transport-de-dechets-nucleaires-ca-risque-gros

https://reporterre.net/Dechets-nucleaires-a-force-de-mauvais-choix-la-France-est-dans-l-impasse

FIN !

MERCI POUR VOTRE ECOUTE ET ATTENTION !

DEBAT après l'intervention de Guy Vastel de l'ACRO Cotentin